L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 9 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 1|2 heures, aux écuries de Philip Liner, 193 rue Gravier—cinq chevaux gris, trois voitures, cinq jeux de harnais, trois fouets. Et, à 5 heures P. M., à l'entrepôt du Shérif, rue Ste Anne No 74, un lot de meubles et d'effets.

Par O. Valeton, rue Natchez entre Tchoupitoulas et Magasins—la cargaison du brick Phenix, de Malaga, consistant en raisins secs et verts et limons.

Par S. Guinault, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, à 10 heures—un lot de meubles.

Par J. Déjan, Jr., à sa salle d'encan, rue Gravier—Vente régulière de meubles et pianos.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par O. Léaumont, au No. 69 de la rue de Chartres—Habillements, chaussures et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue Chartres—Marchandises sèches, lingerie et rubans.

ATTENTION!

☞ Chevaux, Voitures, Harnais et Meubles à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à 10 1|2 heures A. M., aux écuries de Philippe Liner, No 193, rue Gravier, Premier District, de cinq chevaux gris, trois voitures et harnais.

Le dit shérif offrira en vente le dit jour, à 5 heures P. M., à son entrepôt, No 74, rue Ste Anne, Deuxième District, un lot de meubles et d'effets. Voir aux annonces.

☞ La cargaison de raisins de Malaga sera vendue aujourd'hui, à midi, au No 34 rue Natchez, par O. Valeton, encanteur. Voyez l'avis.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

☞ M. LAURENT LACASSAGNE est autorisé à recevoir et à collecter des abonnements à l'Abeille dans toutes les paroisses de la Louisiane.

DEUXIÈME PAGE.

Nos lecteurs trouveront à la seconde page, un compte rendu intéressant de la prise d'Orléans.

Les élections.

ÉLECTIONS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Neuvième Ward.—C'est le seul dont le dépouillement complet a été terminé hier soir à minuit. Le voici:

Blair	1077	—	Dubuclet	1046
Jumel	1122	—	Graham	1053
Wiltz	1075	—	Flanders	1060
Diamond	1080	—	Lewis	1052
Turnbull	1074	—	Emley	1053
Barnes	1065	—	Bonzano	1070
Maxwell	1046	—	Sauvinet	1060
Tobin	1068	—	Massicot	1063
Llado	1070	—	Jackson	1056
Ingraham	1029	—	Murray	1057
Shoemaker	1069	—	Bohm	1056
Buck	1058	—	Fortier	1048
Sepher	1056	—	St. Martin	1056
Walker	1068	—	Carroll	1061
Kinsella	1058	—	Viavant	1051

VOTE D'ALGER.

Républicains 819. Démocrates 63.

PAROISSE LAFOURCHE.

Nous devons à l'obligeance de M. C. Knobloch les retours de l'élection dans la paroisse de Lafourche.

Pour le Congrès L. A. Sheldon a obtenu [illegible] voix, son adversaire Jas. A. Walsh [illegible]; majorité pour Walsh 809.

Pour Auditeur: Allen Jumel, dém., 1464. Jas. Graham, rép., 1355; majorité pour Jumel 109.

Pour Trésorier: Jas. D. Blair, dém., 1462, A. Dubuclet, rép., 1355.

Pour Sénateur: T. Beattie, dém., 1458, H. Swords, rép., 957. Reese 411.

Pour Représentants: John Nelson, dém., 1443, Chas. Barker, dém., 1462, A.J. Brooks, rép., 864, L. Bibolet, rép., 954, Murrell, chr. rép., 416, Coneaux, chr. rép., 410.

Pour juge de paroisse: J. W. Knobloch, dém., 1460, J. Hartmann, rép., 955, F. Sterling, chr. rép., 420.

Pour Shérif: L. A. Webre, dém., 1474, Jas. Boudreaux, rép., 999, Roden, chr. rép., 420.

Pour Coroner: L. Bergeron, dém., 1465, Chas. Nicol, rép., 955, Johnson, chr. rép., 419.

Il y a 10 precincts dans la paroisse. Les boîtes ont été toutes apportées lundi soir et le dépouillement des votes a été complété mardi à huit heures du matin. Comme on le voit les démocrates l'ont emporté sur toute la ligne.

PAROISSE TERREBONNE.

M. Chas. W. Du Roy nous envoie le relevé des votes dans les différents wards de la paroisse Terrebonne. Le total des votes démocrates s'élève à 975, celui des votes républicains à 1409; ce qui donne à ces derniers une majorité de 434 votes. Les radicaux ont voté tous en faveur de l'amendement destiné à rendre Warmoth rééligible.

☞ Nos lecteurs trouveront les retours incomplets de quelques wards de la ville en se référant à la page anglaise.

Arrivée de la Troupe d'Opéra.

M. Calabrési est arrivé hier par le steamer Eider, parti de Cherbourg le 9, avec les artistes dont les noms suivent: M. Dumestre, M. de Keghel, M. Castelmary, M. Cazaux, M. Perié, Mlle Rozes, M. et Mme Berton, M. et Mlle Dubose, Mme Vallée-Waldi, M. et Mme Dennery, Mlle Marguerite Villiers et M. Zampa.

M. Michot ne s'est pas rendu à Cherbourg pour le départ. On craint qu'il n'ait pas quitté Paris avant l'investissement. Madame Dumestre doit venir rejoindre la troupe dans quelques semaines. Madame Acs a été remplacée par une excellente chanteuse dont le nom nous échappe et qui a dû probablement arriver hier à New-York par le Lafayette. Nous donnerons d'ailleurs prochainement des renseignements plus complets sur la troupe lyrique.

Une Adresse de Californie.

Le *Courrier des Etats-Unis* a reçu de San Francisco la dépêche suivante:

"*Aux membres du gouvernement français, Tours, France (Copie au Courrier des Etats-Unis):*

Considérant qu'en livrant Metz le maréchal Bazaine a commis un acte de trahison sans exemple dans les annales des peuples; considérant qu'en de telles circonstances le silence serait le complice des traîtres et le découragement des patriotes, les Français de Californie, réunis en assemblée générale, ont adopté les propositions suivantes:

Primo—Le maréchal Bazaine est traître à la patrie;

Secundo—La république seule peut sauver la France;

Tertio—Un peuple qui se lève en masse et combat pour son indépendance et la liberté est invincible;

Quarto—L'adresse suivante sera envoyée au gouvernement de la défense nationale:

"Citoyens, c'est avec indignation que nous apprenons l'infâme trahison du maréchal Bazaine; mais un maréchal de l'empire n'est ni l'armée ni la nation, et le peuple français va prouver que seul il peut à lui seul vaincre l'ennemi et punir les traîtres.

Toi, peuple, union et courage, et vous, membres du gouvernement provisoire, continuez à porter haut le drapeau de la France. Pas d'armistice, pas de paix, pas de cession de territoire! Guerre à mort! La République française ne peut périr. Vive la France! Vive la République!"

Le Comité central de Californie vous remettra cette semaine *Cinquante mille francs* pour la défense nationale.

Pour l'assemblée générale des membres du bureau:

PINET,	WEILL,	PIOCHE,
NOLE,	VENARD,	BUFFANDEAU,
POIRON,	BOURGOIN,	MAURICE,
AVON.		

MACHINES A CLARIFIER LE JUS DE CANNE A SUCRE—Ces machines se vendent chez M. Peant, rue Carondelet, No 5. Voyez l'annonce.

TABLES A BILLIARD—Ces tables de Phelan sont à vendre à très bon marché par M. Peant, rue Carondelet, No 5.

☞ Assessments Nos 34, 35, 36 et 37, voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de S. H. Fulton, W. C. D. Vaught, F. G. Folger et N. Fitiel, payable rue Carondelet No 130, "Association d'assurance louisianaise d'assistance mutuelle et de bienfaisance sur la vie."

—On nous annonce, dit la *France* qu'une note reçue au ministère de la guerre met en avant la plus exorbitante des prétentions de la part de la Prusse.

Cette note réclame les prisonniers faits par les francs-tireurs de Paris et qui sont arrivés hier à Tours, en se fondant sur ce que les francs-tireurs ne sont pas reconnus par l'armée prussienne comme troupes régulières, et ne sauraient par conséquent faire des prisonniers dans les formes voulues par les lois de la guerre.

Pour le coup, l'insolence de la demande dépasse la mesure. Elle est faite pour soulever non-seulement la France, mais la conscience de l'Europe entière.

Le Bazar Français.

Il y a eu hier, à une heure, à l'hôtel St-Louis, une nombreuse réunion de dames, présidée par M. Larue, assisté du comité d'organisation.

Divers comités de dames ont été nommés pour concourir à l'organisation du bazar. Nous publierons prochainement la liste de ces comités. Toutes les dames présentes ont manifesté le plus vif empressement à co-opérer à l'œuvre entreprise, et avec leur concours le succès n'est plus douteux.

On reçoit chaque jour des dons de la campagne et de la ville. Toutes les classes de la population française ou amie de la France paraissent désireuses de participer à la formation du Bazar. Des ouvriers ont offert leurs services gratuitement pour les installations à faire. Le mouvement promet de devenir général.

Souscription Française.

M. E. Merilh, trésorier de la Souscription Française, nous prie d'annoncer qu'il a reçu les sommes suivantes:

De MM. Dumez et Bellow de St-Jean-Baptiste $108 50

De M. J. J. Mistrot de la Nelle-Ibérie 150 25

De M. R. F. Bateyre de Plaquemines 14 00

Le trésorier nous prie d'inviter les souscripteurs à la liste mensuelle de vouloir bien faire verser leur cotisation de novembre.

UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS A LA NOUVELLE-IBÉRIE.

M. Lacassagne nous communique la correspondance suivante échangée entre lui et le secrétaire du comité de secours à la Nouvelle-Ibérie ainsi qu'un extrait du compte-rendu publié dans la *Bannière d'Ibérie*:

NLLE-IBÉRIE, LE 5 NOV., 1870.

M. Lacassagne, à la Nlle-Orléans.

Monsieur,

J'ai été chargé par le comité de secours établi à la Nlle Ibérie, de vous remercier pour vos bons offices, et en même temps de vous faire connaître les décisions du comité.

Je ne crois pouvoir faire mieux que de vous envoyer le compte-rendu qui a paru ce matin sur le journal.

Si vous avez des renseignements ou des nouvelles à nous donner, nous les recevrons avec reconnaissance.

Je vous salue cordialement et vous serre la main en vous disant: à bientôt.

M. J. VERMONTOIS.

Nlle-Orléans, 8 novembre 1870.

Au Comité de la Souscription et du Bazar de la Nouvelle-Ibérie, au profit des soldats blessés et des victimes de la guerre en France.

Messieurs,

J'ai reçu la lettre par laquelle votre secrétaire le Dr Vermontois m'annonce l'ouverture d'une souscription mensuelle et l'organisation d'un Bazar dans le but de grossir les fonds destinés aux victimes de la guerre en France.

Permettez-moi de vous féliciter, messieurs, d'avoir mis si promptement à exécuter l'idée que j'avais eu l'honneur de suggérer aux amis de la cause française dans votre paroisse.

Si je juge par les sentiments que j'ai vu manifester dans diverses autres paroisses de la Louisiane que je viens de parcourir, votre exemple aura de nombreux imitateurs. La population louisianaise n'a pas oublié son origine et elle rivalise partout de générosité et de zèle avec les résidents français.

Recevez avec les vœux les plus sincères pour la réussite de votre entreprise l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

L. LACASSAGNE.

Le 30 octobre 1870, les résidents Français de la Nouvelle-Ibérie se sont réunis dans la salle de cour dans le but de fonder une société de secours au profit des soldats blessés et des victimes de la guerre en France.

M. Collet comme Président pro tem. et M. Jules Dubus comme Secrétaire, occupèrent les sièges; et M. le Dr. Vermontois ouvrit la séance, en expliquant en quelques mots le sujet de la réunion.

Messieurs,

"La France souffre, et dans l'univers entier tous les cœurs généreux, ont entendu ses gémissements et souffrent avec elle.

"Son courage, son héroïsme sont dans toutes les bouches, mais aussi ses angoisses, ses souffrances sont dans tous les cœurs.

"Un spectacle nouveau pour le monde et qui doit nous rendre fiers de nous nommer les enfants de cette sainte mère, les enfants de notre chère France, c'est cet élan général de sympathies, c'est cet élan spontané de générosités qui forment de tous les coins de la terre comme un courant continu de consolations et de secours vers nos malheureux concitoyens affligés par la guerre.

"Français de la Nouvelle-Ibérie! amis de la cause Française! nous aussi nous voulons faire partie de ce concert de louanges en faveur des héros qui tombent, et mêler notre obole aux secours pour les blessés, les veuves et les orphelins.

"Si nous ne pouvons payer notre dette sacrée à la patrie, s'il ne nous est pas donné de verser notre sang pour elle, que du moins tous nos cœurs s'attendrissent aux récits de ses souffrances, et que de toutes les parties de notre paroisse, pas un Français, pas un cœur sympathique à la France, ne refuse son obole au malheur.

"Vive la France."

Furent élus membres du comité:

MM. J. Mistrot, Président,
Hayem, Vice-Président,
Vermontois, Secrétaire,
U. Decuir, Trésorier.

"Et une liste de souscription déposée sur le bureau du Secrétaire, se couvrit des signatures qui suivent:

SOUSCRIPTION No 1.

Mistrot	$20 00	Hayem	$10 00
L. Fontelieu	5 00	L. Mestayer	5 00
P. Maisn	5 00	E. Babin	[illegible]
C. Besay	[illegible]	J. Décuir	[illegible]
A. Abab	[illegible]	J. Decourt	[illegible]
Feron	[illegible]	[illegible]	[illegible]
G. Vittet	[illegible]	A. Bonsigne	5 00
F. Collet	10 00	L. Conget	1 00
A. Doré	4 50	L. Mouret	2 00
M. Lepagne	2 50	S. Blanc	2 00
L. P. Serrett	[illegible]	P. Rosie	10 00
Codou	2 50	V. Ruotte	10 00
L. Bazus	5 00	Fritz	10 00
F. Decourt	2 00	J. Dubus	2 00
P. Fauvel	5 00	A. Marcaut	2 00
J. Vidal	2 00	J. Knentz	2 00

Sur la proposition de M. Mistrot, une souscription mensuelle pour la durée de la guerre fut ouverte et fournit les souscriptions suivantes:

J. Mistrot	$10 00	S. Blanc	$2 00
Joseph Decourt	5 00	Fritz	1 00
Hayem	10 00	C. Besay	1 00
J. Forgue	5 00	Codou	1 00
Collet	10 00	Ferran	2 00
Bonsigue	5 00	L. Mouret	2 00
P. Rosie	5 00	C. Babin	2 00
Mercoron	2 00	P. Fauvel	1 00
J. Kuentz	2 00	M. Lépigue	1 00
L. Bazus	2 00		

Pour aider à grossir les fonds du comité de secours, l'assemblée décida qu'un Bazar serait tenu à la Nouvelle-Ibérie, les 23 et 24 novembre dans la salle des Odd Fellows, et que la vente serait close par un grand bal.

Ont été élus membres du comité:

MM. J. Mistrot, président,
Hayem, vice-président,
Vermontois, secrétaire,
U. Décuir, trésorier.

Et Membres adjoints et Commissaires:

MM. Jos A. Breaux,	Dr J. G. Mestayer,
U. Broussard,	J. Taylor,
L. Conteau,	[illegible]
T. Fontelieu,	Gelineau,
Alf Veazey,	Ch. Pillet,
Alc Veazey,	Fineberg,
[illegible]	et Mesdames
A. Doré,	Sestier,
L. Serrett,	Felix Patout,
J. Dubus,	Vermontois,
[illegible]	Léon Conget,
J. Burke,	[illegible]
[illegible]	Comeau,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
J. Blanchet,	Landry,
E. Soulier,	Alf Veazey,
C. Clos,	[illegible]

La société de secours remercie cordialement toutes les personnes qui veulent bien lui prêter leur concours et aider avec elle au soulagement de tant de misères.

Au nom du Comité,

J. J. MISTROT, Président.

D. VERMONTOIS, Secrétaire.

Les personnes qui désirent s'associer à cette bonne œuvre peuvent envoyer leurs dons soit à M. Vermontois, soit au magasin de MM. Mistrot et Decuir.

Tous les dons, quelques minimes qu'ils soient, seront reçus avec reconnaissance.

La liste des souscriptions sera publiée toutes les semaines.

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Grillo. Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents; prévient ou arrête la carie; tonifie et vivifie les gencives; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

C'est, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 30 *cents la boîte* seulement, à la Pharmacie, rue Royale, 205, coin Hôpital.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

BULLETIN OFFICIEL

De la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale

Tours, le 13 octobre 1870.

Le Gouvernement de la défense nationale,

Vu les circonstances exceptionnelles créées par l'état de guerre;

Considérant qu'il importe de susciter l'émulation dans tous les rangs de l'armée et de faire appel aux jeunes talents; que c'est en rompant résolûment avec la tradition que la première république a pu réaliser les prodiges de 1792,

Décrète:

Art. 1er. Les lois qui règlent les nominations et l'avancement dans l'armée, sont suspendues pendant la durée de la guerre. En conséquence, des avancements extraordinaires pourront être accordés à raison des services rendus ou des capacités.

Art. 2. Des grades militaires pourront être conférés à des personnes n'appartenant pas à l'armée. Toutefois ces grades ne resteront pas acquis après la guerre, s'ils n'ont pas été justifiés par quelque action d'éclat ou par d'importants services constatés par le gouvernement de la République.

Art. 3. Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Tours, le 13 octobre 1870.

Pour le gouvernement de la défense nationale.

Les Membres de la Délégation,

Signé: GAMBETTA, CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN, FOURICHON.

—INDUSTRIE DU FROMAGE.—Il est établi par un rapport officiel qu'il existait aux Etats-Unis, en 1868, 792 fabriques de fromage, dont 660 dans l'Etat de New-York, 72 dans l'Ohio, 26 dans l'Illinois, 25 dans le Vermont et 8 dans le Wisconsin. Depuis cette époque, le nombre des fabriques de fromage s'est accru de 200 dans le seul Etat de New-York et de 63 dans celui du Wisconsin. En 1868, la production du fromage aux Etats-Unis a été de 340,000,000 livres. En 1869, les marchands de fromage ont réalisé une somme de $400,000,000, soit un excédant de $25,000,000 sur la récolte des grains et de $100,000,000 sur celle du coton.

CHRONIQUE LOCALE.

ARRESTATIONS ET FRAUDE.—Le capt. Cavenac, un des inspecteurs démocratiques commissionnés par le juge Woods, de la cour des E. U. a été arrêté hier par la police stationnée à l'Institut où les votes sont comptés, parce qu'il soutenait son droit à être admis sans interruption, la police l'accusant d'intervenir dans l'accomplissement de ses devoirs. Il a été promptement mis hors de cour par le recorder Houghton et, sans délai, il a fait arrêter l'inspecteur en chef de l'enregistrement, Blanchard, et les hommes de police en les accusant, devant le commissaire des E.-U. Weller, d'être intervenu dans l'exercice de ses devoirs. Ils ont été relâchés sur caution, et le capt. Cavenac a pu poursuivre sa mission sans autre empêchement.

M. Arroyo préparait hier une protestation détaillée qui accuse certaines personnes d'avoir travaillé une boîte de bulletins et d'y en avoir inséré depuis la clôture des polls.

Nombre de personnes ont été arrêtées et mises à caution pour répondre à diverses accusations de vote frauduleux et de troubles aux élections, &c.

Le député-maréchal des Etats-Unis, n'ayant pas été admis dans la salle, les arrestations ont été faites par le maréchal Packard lui-même.

FEU.—Lundi, vers 5 heures du soir, le feu a pris à une maison de bois au camp Parapet, occupée comme grocerie par Octave Bezard, et l'a détruite entièrement avec tout son contenu. La cause de cet incendie est inconnue.

COUP DE COUTEAU.—Un jeune homme, nommé Philip Husser, pris pour un autre individu dans un café situé rue du Quartier, près la rue Gallatin, a reçu un coup de couteau qui lui a fait une blessure assez grave, mais non absolument dangereuse. Husser a été emmené chez lui. Depuis bien longtemps on n'avait entendu parler de la rue Gallatin.

PARJURE.—Mme O'Leary, accusée de parjure par sa sœur Mme Patterson contre laquelle elle aurait témoigné dans une affaire d'assaut et batterie, a été obligée de fournir caution, la plaignante n'ayant voulu entendre, devant la Cour, à aucun accommodement.

UNE NOUVELLE CARRIÈRE.—Un nègre, qui avait été condamné à quatre mois de prison pour vol, avait subi sa sentence, a été vu, dit-on, fonctionnant à la dernière élection comme député spécial du maréchal des Etats-Unis. Il a été reconnu par plusieurs officiers de la Cour criminelle.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Marie Louise Dubray, celle qui avait coupé les cheveux de la petite Kitty Felt, amenée chez elle par un nommé François, a été remise en liberté moyennant une caution de $500, après avoir été convaincue devant la Première Cour de District. Elle est si malade qu'elle n'aurait jamais pu se remettre en prison.

Plusieurs affaires ont été forcément remises, les principaux témoins n'ayant pas jugé à propos de se présenter devant la cour.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion régulière hier soir sous la présidence de M. Flanders.

M. Delassize annonce qu'à la demande des commissaires de l'Association du Bazar pour les soldats français, il avait ouvert les hydrants de l'hôtel St-Louis, où la Foire en question doit avoir lieu.

Un rapport de l'avocat de ville Lacey sur les procès où la ville est intéressée, est envoyé à l'impression.

L'ordonnance de M. Shaw pour l'enregistrement des warrants métropolitains bleus a été déposée ainsi qu'une ordonnance relative aux warrants du jury pour taxes.

L'administrateur West présente son rapport mensuel sur les dépenses du département des améliorations. Ce rapport est lu.

Une communication d'un monsieur de Louisville, proposant de fournir à la ville 500 paires du moineaux, est référée à M. Emley, auteur de l'ordonnance sur les oiseaux.

Une ordonnance pour payer à L. Gaylord & Cie $15,000 pour des tuyaux de waterworks est référée au maire et à l'administrateur de finance, avec pouvoir d'agir.

L'ordonnance pour un chemin de fer de la rue Calliope, par les rues du Camp et Harmonie, à l'extrémité supérieure de la ville et la ligne inférieure de Carrollton subit sa seconde lecture et est déposée.

Nombre de comptes sont approuvés.

Les ordonnances pour allocations aux départements des améliorations, des Waterworks, de la police, des finances, etc., passent. Plusieurs de ces allocations sont pour payer des réparations aux écoles publiques.

Après quelques autres affaires de peu d'importance, le Conseil s'ajourne.

Association du Bazar

Pour venir en aide aux victimes de la guerre en France.

Le Comité d'administration aux habitants des campagnes de la Louisiane et des Etats voisins.

Nlle-Orléans, 30 octobre 1870.

MONSIEUR,

Nous croyons inutile de vous retracer ici le tableau des désastres de toute sorte qui viennent de fondre sur la France. Les journaux vous en ont déjà fait mille récits assez navrants et malheureusement trop véridiques. A ce que vous savez déjà sur ce triste sujet, nous nous contenterons d'ajouter un fait. Il y a deux jours, le télégraphe nous apprenait que, dans le département des Ardennes, il y a une population de *deux cent mille âmes* mourant littéralement de faim. Jugez des souffrances atroces auxquelles sont soumis douze à quinze départements également à la merci d'un vainqueur qui les rançonne impitoyablement, et leur enlève leurs dernières ressources.

Pour contribuer à soulager de si cruelles misères, une société s'est formée à la Nlle-Orléans, en vue d'établir un Bazar, et de former une grande Loterie dont le produit doit être employé à venir en aide aux victimes françaises de la guerre actuelle.

Le siége de ce Bazar est l'Hôtel St-Louis.

Tous les hommes les plus marquants de la ville, toutes les dames les plus influentes se sont empressés de prendre part à cette bonne œuvre.

C'est en leur nom, Monsieur, que nous avons recours à vous, que nous faisons appel à votre générosité, certains que vous n'hésiterez pas à contribuer, autant qu'il est en votre pouvoir, à soulager de si grandes souffrances.

Ayez donc l'obligeance de nous envoyer ce que vous voudrez ou ce que vous pourrez. Nous accepterons tout avec une égale reconnaissance: dons en nature, denrées de toute sorte et de toute origine, objets d'art, articles de mobilier, marchandises de toute valeur, dormant au fond d'un magasin.

Tout objet, de quelque nature qu'il soit, sera le bienvenu, et nous nous empresserons de vous en envoyer récépissé.

Chaque article sera exposé au Bazar, étiqueté au nom du donateur, à moins de demande contraire.

Pendant la tenue du Bazar, les œufs, les volailles fines, le gibier frais et autres comestibles délicats nous seront d'une utilité spéciale, comme approvisionnement pour notre Restaurant.

Bientôt l'émission de nos billets vous permettra de prendre part à cette magnifique loterie qui promet de compter des milliers de lots.

En attendant, nous vous prions d'adresser le ou les colis que vous voudrez bien nous faire parvenir, soit directement, au Bazar Français, HOTEL ST. LOUIS, entrée par la rue Royale.

Soit indirectement, à votre agent ou à un de vos amis à la Nouvelle-Orléans, avec cette note au bas de l'adresse:

"Pour remettre au Bazar Français, Hôtel St. Louis."

Si vous jugez convenable d'envoyer une lettre d'avis en même temps que votre ou vos colis, veuillez l'adresser:

"A M. Félix Larue, président de l'Association,

"Lock Box 396,

"Ou Gallier's Court, Bureau No 8."

Nous avons l'honneur d'être, monsieur, très humbles serviteurs et obligés.

Au nom du Comité:

Le Président, F. LARUE.

G. L. FEVRE, *Secrétaire*.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Bonnes nouvelles de l'armée de la Loire.

Nombreux succès des Français sur divers points.

Bataille générale près d'Orléans.

Résultat non connu.

Capitulation de Verdun.

Barbarie croissante des Prussiens.

Affaires du Pape.

De grandes sommes d'argent lui sont adressées.

Adresse de pieuses femmes.

Toute une fortune offerte au Saint-Père.

Grands détails sur les élections de divers Etats.

Nouvelles Européennes

Tours, 8 nov—Des dépêches reçues de l'armée de la Loire annoncent une série d'engagements dont le résultat nous a été favorable.

Des dépêches de Rheims annoncent que les troupes françaises ont obtenu des succès sur divers points.

Tours, 8 nov, au soir—Une bataille générale a eu lieu aujourd'hui, près d'Orléans. Toutes les ambulances ont été envoyées à l'armée. Jusqu'à présent on ne connaît pas le résultat de la bataille.

Les Prussiens ont occupé Neuf-Brisach. La ville de Verdun a capitulé.

Tours, 8 nov—Thiers est attendu ici demain.

Le *Paris Journal* du 6, dit que des trois armées qui sont dans Paris, deux doivent faire un service en dehors des murs. Clément Thomas en commande une, Bonchat une autre et Trochu celle qui est dans l'enceinte et est en outre commandant en chef.

Des avis de Marseille disent que le calme y règne.

On rapporte que le gouvernement prussien de la Lorraine impose une taxe de 50 francs par jour aux familles dont les chefs sont absents.

Les Prussiens continuent à forcer les citoyens notables à monter sur les machines pour protéger les trains.

La barbarie des envahisseurs augmente. Un décret ordonne à tous les soldats échappés de Sedan à rentrer au service dans un délai de 8 jours.

New-York, 8 nov.—Dépêche au *World*.

Versailles, 7 nov—L'archevêque de Posen est arrivé ici après un échange de lettres avec Bismarck sur une mission concernant les intérêts de la Papauté. Le prélat vient en qualité de négociateur entre le Pape et la cour de Berlin.

Depuis l'abandon de l'armistice on s'attend à tout moment à une attaque des Français en force.

New-York, 8 nov.—Dépêche au *Herald*—Rome, 4.—La grande fête de San Carlo n'a fait aucun bruit cette année pas plus que celle de la Toussaint, mardi dernier. Les splendides cérémonies qu'on voyait d'ordinaire ont été mises de côté. Le Pape a célébré la messe et adressé quelques mots à la Congrégation, lui donnant l'assurance que l'ordre actuel de choses aura une fin et que la nouvelle année sera signalée par le triomphe de la cause apostolique.

De très fortes sommes d'argent sont envoyées journellement au Saint-Père pour l'empêcher d'accepter un autre mois de salaire, (250,000 francs) offert pour la liste civile par le gouvernement italien.

Une dame étrangère de distinction, a apporté à Rome toute une fortune en offrande au Saint-Père.

20,000 francs ont été reçus d'un comité catholique anglais.

Signor Luchesi Pali et 2000 autres ont présenté au Pape une donation considérable.

Une autre adresse signée par un nombre encore plus grand de dames était accompagnée d'un don princier. Cette adresse est conçue ainsi:

Très vénéré Père,

"Maintenant que votre Sainteté imite le Fils de Dieu dans sa passion douloureuse, permettez-nous d'imiter les pieuses femmes en nous jetant à vos pieds et en vous offrant le faible secours dont nous pouvons disposer. Avec nos prières, nos larmes et nos légers dons, laissez-nous espérer que, comme les pieuses femmes furent les premières à se réjouir de la résurrection de Jésus, de même nous pourrons bientôt être les premières à montrer notre joie le jour de votre triomphe. Que votre bénédiction apostolique soit une garantie de cette espérance."

Nouvelles du Mexique.

Havane, 8 nov.—Des avis de Mexico du 30 octobre portent qu'il y a eu une révolution terrible dans l'Etat de Guerrero. Les troupes du gouvernement ont été battues mais on leur envoyait des renforts. Les malles dans cette direction sont interrompues. Il y a eu une révolution à Nic[illegible].

Les Etats du Nord se plaignent du fardeau des impôts. Juarez commence à se rétablir d'une sérieuse indisposition. Des prisonniers ont été relâchés en vertu de l'amnistie.

New York, 8.—Dépêche au *Herald*.—Mexico, 26 octobre.—Le président Juarez est tombé malade subitement, le 17, et on a désespéré de sa vie pendant deux jours. Le Congrès a ajourné sa séance régulière et s'est retiré en séance secrète.

Le peuple attend le résultat dans la consternation. Il craint une révolution si le président succombe à sa maladie mais il va mieux maintenant. Le bill d'amnistie a passé et les révolutionnaires et les impérialistes sont libres, y compris Negrete et Meyer, ci-devant de l'armée américaine. Marquez et La Bustida sont exceptés du bénéfice du bill, mais un fils de Santa-Anna a été pardonné et a obtenu la permission de retourner chez lui.

Le bill de Tehuantepec a passé le 18, mais il n'a pas encore été signé, à cause de la maladie du président Juarez.

Le bill télégraphique de l'Yucatan et de Cuba a aussi passé au Congrès.

Les troupes fédérales et les troupes d'Etat se battent entre elles à Guerrero.

Nouvelles Diverses,

Saint-Thomas, 8 nov.—Les navires de la Havane ont 25 jours de quarantaine à faire.

Il est arrivé deux navires chargés d'armes qu'on suppose destinées à aider l'expédition contre Baez.

New York, 8—Arrivés les steamships St Louis, Niagara, Champion, Panama et Montgomery. Le Prussian et l'Australian sont arrivés à leurs destinations.

Nouvelles Diverses des Elections.

Est-Baton-Rouge, 8—Les retours d'élection ne sont pas complets, mais il y a au moins 1000 voix de majorité pour les républicains.

Ouest-Baton-Rouge donne une grande majorité démocratique.

La ville de Baton-Rouge est occupée par les troupes des Etats-Unis.

Nouvelle-Ibérie, 8—Voici les résultats de l'élection connus jusqu'à présent:

Trésorier—Blair, dém. 453; Dubuclet, rép., 326.

Auditeur—Jumel, dém., 464; Graham, rép., 331.

Pour le Congrès—Bailey, dém., 461; Darral, rép., 423.

Pour le Sénat—Broussard, dém., 455; Wakefield (coul.) rép., 319.

Représentants—Bryant et Broussard, dém., 732 voix; Baker et Merritt, rép., 574.

Tontelieu, dém., est probablement élu juge de paroisse avec 330 voix de majorité; Your, rép., est probablement élu shérif.

Le superviseur compte le vote de la Nouvelle-Ibérie, et cette opération se continuera toute la nuit; on croit que le vote républicain s'accroîtra.

Les amendements à la Constitution ont été votés par 700 voix de majorité.

On croit que 1,300 votes ont été donnés.

Les officiers de paroisse seront sans doute partagés; la délégation congressionnelle sera républicaine et la délégation pour la Législature démocratique.

L'élection s'est passée très tranquillement dans toute la paroisse.

Monroe, Le., 8—Deux polls dans cette paroisse (Ouachita) n'ont pas été comptés, mais les Républicains ont une majorité d'environ 250, et ont élu Brewster et Overton (couleur) à la Législature.

La paroisse Morehouse a probablement une faible majorité républicaine.

La paroisse Jackson donne une majorité démocratique de 400.

La paroisse Concordia donne plus de 1500 de majorité aux Républicains.

Caldwell donne une majorité républicaine de 50, tout en donnant une majorité à Watkins.

Montgomery, 8—Beaucoup d'entrain aux élections aujourd'hui. Les deux partis se sont donné beaucoup de mal. Le vote démocratique a largement augmenté et le vote républicain très peu. La majorité républicaine dans cette ville est d'environ 1600.

Long John Wentworth est battu dans le district de Chicago.

Le gén. Henry W. Slocum est réélu au Congrès dans le District de Brooklyn par 600 de majorité.

Memphis, 8 nov.—L'élection s'est passée tranquillement; le vote a été faible. Une dépêche à l'*Avalanche* dit que la partie commerçante du bourg de Winona, Miss., a été détruite, hier soir, par un incendie qu'on attribue aux amis du général Brantley, tué il y a quelques jours à cet endroit.

Bolivar, Tennessee, 8 nov.—L'élection s'est passée tranquillement, Brown, démocrate, a eu 156 voix comme gouverneur contre 13 données à Wisener, républicain.

Memphis, 8.—Les retours d'élection sont maigres. Le vote est généralement léger. Vaughan, démocrate, est certainement élu au Congrès par ce district, et Gallidan, démocrate, dans le district de Nashville. L'élection a été remarquablement paisible. La majorité démocratique dans la ville est de plus de 3000.

Le vote officiel de Memphis donne à Brown, démocrate, 6981; Wisener, républicain, 1175. Les candidats pour le Congrès et la Législature ont obtenu à peu près le même nombre de voix que ci-dessus. Vaughan, démocrate, a été élu pour le Congrès par une majorité probable de 5000 voix.

Peu de retours encore des élections dans l'Arkansas. Les démocrates réclament l'élection de Hanks sur Roots dans le district d'Helena.

A Little Rock, le maréchal des Etats-Unis a pris possession de plusieurs polls et en a nommé les juges.

Les démocrates réclament de grandes majorités là où des juges réguliers ont fonctionné.

Louisville, 8 nov.—Une dépêche au *Courier Journal* dit que les républicains ont emporté Paducah aujourd'hui, le juge Black, républicain battant le juge Crossland, démocrate, par 45 voix.

Soixante-dix démocrates environ n'ont pas voté. Il n'y avait pas d'organisation de parti et l'élection a été perdue par ce qu'on ne s'y est pas rendu.

Le juge Crossland emporte le comté et est probablement élu par 5000 votes.

Les démocrates ont élu le juge de la Cour des Common Pleas (affaires ordinaires.)

Louisville, 8 nov.—L'élection dans cette ville s'est passée très tranquillement. L'intérêt était peu excité parce que l'opinion générale était que les démocrates avaient une grande majorité.

Le vote a été très faible; Winchester, démocrate, emporte la ville par 10,000 à 12,000 voix de majorité, sur Speed, républicain, candidat au Congrès pour le 5me district. La majorité de Winchester dans le comté sera d'environ 4,000.

Les retours de diverses sections de l'Etat indiquent une grande apathie de la part des votants. Nombre de gens ignoraient qu'il dut y avoir une élection aujourd'hui.

Les démocrates ont certainement élu leurs candidats dans tous les districts, excepté dans le 3e et le 9e. Le résultat dans ces districts est douteux, mais on pense que les candidats démocrates auront été élus à une faible majorité.

Lexington, 8.—Paducah et Bowling Green donnent des majorités républicaines. Il y a un vote nègre considérable dans ces villes, et le vote a été donné en masse pour le ticket républicain.

Quatre blancs ont été blessés et deux nègres tués dans le comté Camden, New-Jersey.

On annonce qu'il y a eu un combat assez vif entre les blancs et les noirs à Wilmington, Delaware. Les nègres votent librement dans le Maryland.

Les républicains avaient 1000 voix d'avance à midi, à Boston. Wendell Phillips n'a reçu que 450 voix. Les deux candidats républicains, Twitchell et Hooper ont été réélus dans le 3e et le 4e district du Massachusetts.

G. A. Halsey, rép., est élu dans le 5e district de New Jersey, ce qui est un gain républicain.

Jno. T. Bird est réélu au Congrès dans le 3e district du New Jersey par 4500 de majorité. Le 1er district du New Jersey, comté du Cap May, donne aux républicains 24 voix de majorité.

Les retours du New Jersey indiquent une législature républicaine et comme conséquence un sénateur républicain aux Etats-Unis.

Hill, républicain, dans le 4e district du New Jersey, est probablement réélu.

Le quatrième district du Maryland a élu Ritchie, démocrate.—Gain démocratique.

Le comté de Salem, New Jersey, donne à Lee, démocrate, une faible majorité.

192 sections provinciales de New York donnent aux démocrates un gain de 4914. Quatre wards de ville font une perte démocratique de 2166.

Le quatrième district du New Jersey, le comté de Passaic, donne aux républicains une majorité de 700.

John Quincy Adams a été élu à la Législature du Massachusetts.

Les retours du Delaware donnent un gain aux républicains, mais insuffisant pour changer le résultat.

Pendleton et Eames sont élus au Congrès dans le Rhode Island. La défaite de Jenckes montre la prépondérance de l'influence de Sprague dans l'Etat.

Des retours de 50 districts en dehors de la ville de New-York indiquent un gain démocratique de 1400. Hoffmann est réélu gouverneur. Stevenson Archer et Thomas Swann, démocrates, ont été réélus au Congrès dans le 2e et le 3e district du Maryland.

Des retours de la ville de New-York donnent 40,000 voix de majorité à Hoffman. 80 districts en dehors de la ville donnent un gain démocratique de 2308.

Ces comparaisons sont basées sur le dernier vote présidentiel, alors que la majorité de Seymour fut de 10,000.

Warren est élu au Congrès pour le district de Troy par une majorité probable de 2500, ce qui est un gain démocratique.

B. E. Lee, candidat démocrate pour le Congrès, a une majorité de 4 à Milville N. J. ce qui est un gain démocratique de 100.

Le maire Hall, de New York, est probablement réélu, bien qu'il soit fort en arrière du gouverneur Hoffman.

Jno. H. Ketcham, républicain, est réélu au Congrès dans le 12e district de New-York.

Alexandria, Ve., donne 150 voix de majorité républicaine; Manassas, Ve., majorité républicaine; Fredericksburg, une majorité démocratique de 300.

Le vote entier de Boston donne à Wm. Claflin, rép., pour la réélection comme gouverneur, 10,046 voix; Jno. Q. Adams, candidat dém., a reçu 9780 votes, et Wendell Phillips, candidat de la réforme du travail et de la tempérance, 1406 votes.

Une dépêche de Staunton, Ve., dit que le 6e district sera chaudement contesté.

Une dépêche de Petersburg, Ve., dit que J. H. Platt, rép., est réélu par le 2d district à une majorité augmentée.

Morristown, N. J. a élu tout le ticket républicain.

Marchés Européens

Liverpool, 8 nov. au soir.—Le marché au coton a clos inactif. Uplands 9 à 9 1|8. Les ventes d'aujourd'hui ont été de 8000 balles, sur ce chiffre 1000 pour l'exportation et la spéculation.

Londres, 8, au soir—Consolidés clos à 93 1|2 à 93 5|8. Bonds 89 3|4.

Marchés Américains.

New-York, 8 nov. au soir—Le marché au coton a clos avec lourdeur. Vente de 3,000 balles. Middling Uplands 16 3|8 et 16 7|8. Les prix des farines sont en faveur des acheteurs. Le sucre est ferme, mais le café et la mélasse languissent.

New York, 8 nov—Les '62 à 108 1|3, '64 à 107 1|2, '65 à 107 1|2, '67 à 109 1|4, et les 10-40 à 106 5|8.

Memphis, 8 nov.—Le cours du coton est vacillant, et porté nominalement à 14 1|2. Vente de 1800 balles; reçu 2919.

Galveston, 8 nov.—Coton calme. Le bon ordinaire 13 1|2. Stock 13,075 balles.

Charleston, 8 nov.—Coton faiblissant. Stock 27,417.

Mobile, 8 nov.—Coton en baisse; middling 15. Vente de 1300 balles. Reçu 2256.

Louisville, 8 nov—Coton languissant et en baisse; middling 14 3|4. Farine calme. Dans les provisions, le porc mess nouveau s'est vendu, aujourd'hui, à $24; la nouvelle graisse à 15 et 17. 3000 cochons ont été parqués aujourd'hui, mais on n'en a pas tué. Le tabac est ferme et actif. Ventes de 6 75 à 14 75.

Cincinnati, 8—Coton calme et en baisse; middling 15 1|4. Farine et grains sans changement. Whisky 84 à 85.

St Louis, 8—Farine calme; 4 à 4 25 la superfine d'hiver. Le maïs, en bonnes demandes; mélangé nouveau en grenier 46 cts.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 8 nov.—Descendant le Pargoud, le Guy, Allen et le Natchez.

Memphis, 8 nov.—Descendant, les steamers Edinburg et le Continental. Temps chargé. Mercure 65.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 8 nov.—Arrivés, le navire Mont Blanc, en 70 jours de West Hartlepool avec des rails; le steamer Ste-Mary d'Indianola; le schooner J. L. Somers, en 4 jours de Galveston sur lest. Pas de départ.

(Dépêche d'hier soir.)

Dépêche à la *Tribune*:

Blois, 8—Des nouvelles du quartier général de l'armée de la Loire disent qu'elle se replie du côté de Blois. On rapporte que les Prussiens ont été renforcés par 40,000 hommes venant de Metz. Les Français [illegible].

Le gouvernement ne risquera rien pour secourir Paris avant six semaines. Cette armée égale l'armée prussienne qui lui est directement opposée, mais elle manque de confiance.

Les officiers n'ont pas de sympathie pour le gouvernement actuel. J'ai voyagé beaucoup dans les districts environnants et j'ai trouvé que le gouvernement inspirait partout de la méfiance et de la répugnance.

Londres, 8 nov.—Bismarck explique la rupture des négociations pour l'armistice. Il dit que le gouvernement français a déclaré qu'il ne pouvait accepter l'armistice sur la base de statu quo.

Bismarck a alors proposé aux Français de fixer une époque pour l'élection, les Allemands promettant de laisser faire librement les élections même dans le territoire actuellement occupé.

Thiers s'est alors retiré aux avant-postes pour consulter Favre et Trochu, puis il est revenu sans pouvoirs pour accepter les propositions prussiennes.

Le roi a lancé un ordre pour interdire de laisser entrer à Paris ou d'en laisser sortir. Cinq voyageurs qui viennent d'être capturés passeront devant une cour martiale.

Berlin, 8 nov—Tous les journaux officiels ou autres disent que la responsabilité de la destruction imminente de Paris doit retomber sur les Français.

Londres, 8 nov—Le *Times* de ce matin annonce qu'il a des raisons de croire que le bombardement de Paris va commencer avant deux semaines. Le roi de Prusse auquel il répugne de détruire une si magnifique ville, fournit aux Français toutes les occasions de faire la paix.

La forteresse française de Belfort a été investie le 3 du courant.

Delhi, 8 nov—Cette paroisse a donné une majorité de plus de cinq cents voix aux démocrates. Le trésorier d'Etat et l'auditeur ont eu 585 voix de majorité; le candidat au Congrès, 580; le sénateur d'Etat, 589; le représentant d'Etat, 586.

Quand la boîte du precinct de Delhi a été ouverte pour le compte officiel, elle contenait 215 billets au lieu de 112 votes reçus. On pense que la boîte a été changée après avoir été expédiée d'ici. Le vote de Delhi a été par conséquent rejeté.

Il n'y a eu que 65 votes radicaux dans la paroisse.

New-York, 8 nov—La ville est calme et tout indique une élection paisible. Il n'y a que 5,000 hommes de troupes des Etats-Unis entre la rivière du Nord et la rivière de l'Est.

Il y a eu hier soir un immense meeting de démocrates irlandais.

San Francisco, 8 nov—Les voleurs qui ont arrêté, samedi, le convoi de chemin de fer qui se rendait dans l'Est et ont emporté tout ce qu'il y trouvait, étaient au nombre de cinq. On suppose que ce sont des déserteurs du camp Halleck. On a ramassé, près de l'endroit, un gant marqué "Carr." Ce nom est celui de l'individu qui a tué une femme, il y a quelque temps, au camp Halleck.

Il pleut en ce moment dans toute la Californie.

New York, 8 nov., midi,—On vote paisiblement.

Le vote sera probablement plus fort que par le passé, car un grand nombre de citoyens qui, d'ordinaire, ne prennent point part aux élections, se présentent aux polls aujourd'hui. Il y a entente, jusqu'à présent, entre les inspecteurs, les marshalls et la police.

Londres, 8, midi—Consolidés 93 1|2.

Liverpool, 8, midi—Coton calme. Uplands 9 1|8. Orléans, 9 3|8. Vente approximative 10,000 balles.

Plus tard—Coton tendant à la baisse.

New York, 8 nov., midi—Farine calme. Coton plus facile. Uplands 16 3|8. Orléans 16 7|8. Vendu 1,000 balles.

New York, 8 nov., midi—Or 110 1|2. Actions fermes.

Passe Sud-Ouest, 8 nov., midi—Baromètre 29. 65, vent N. E. léger—Arrivée: steamer Gen Meade, à minuit, de New York, navire Argilla, en 46 jours d'Anvers. Ce navire a, le 2 novembre, à 30 milles N. O. du cap Antoine, essuyé une bourrasque qui a duré 12 heures. Il a perdu son grand mât et ses perroquets du mât de misaine et ses agrès. Le navire n'avait pas un pouce de toile pendant la tempête.

Passe-à-Loutre, 8, vent S.-E. léger.—Arrivée steamer Rappahannock, à 8 heures A. M., de la Havane, avec escale aux ports de la Floride, avec malles, passagers et marchandises.

(Dépêches spéciales au *Picayune*.)

New York, 8 nov.—Un correspondant de Paris télégraphie ce qui suit:

Les conditions de Bismarck sont:

La France payerait une indemnité de huit milliards de francs.

Les Allemands garderaient tout le matériel de guerre capturé.

La France réduirait son armée permanente à 150,000 hommes et consentirait à l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à la Bavière, ou à la formation d'un état indépendant avec ces deux provinces, et elle consentirait à l'acquisition du Luxembourg par la Prusse.

—On lit dans le *Moniteur*:

Après les francs-tireurs Girondins, commandés par M. Emile Godefroy, voici venir le bataillon des tirailleurs volontaires de la Gironde.

Ils sont cent cinquante sous le commandement du capitaine Bellié et du capitaine Gaulieur. On les a vu défiler hier dans la rue Royale. Ils sont superbes de tenue et de physionomie. On jurerait qu'on a affaire à de vieux soldats.

Et, notez-le, ce sont tous des fils de famille, la fleur de la jeunesse bordelaise. Ils ont de vingt à trente ans. Riches presque tous, ils ont laissé là la vie douce et facile de la riche cité méridionale, et sont partis pour servir la patrie.

Leur bataillon est admirablement organisé. Ils se sont équipés et armés. On m'affirme qu'ils ne demandent rien au gouvernement qu'une place au combat. Ils ont un lieutenant-trésorier qui a établi des relations avec toutes les succursales de la Banque de France. Enfin, l'un des simples soldats est le fils d'un banquier riche et estimé de Bordeaux; c'est lui qui négociera le papier des tirailleurs volontaires de la Gironde.

Je ne vous parle pas de la cantinière: c'est un poëme.

Décédée hier soir, à 10 heures, Mademoiselle CHRISTINE MILTENBERGER, fille d'Alphonse Miltenberger et de feue Céleste Dorfeuille. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, 9 courant, à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de la demeure de son père, No 217 rue Royale, entre Ursulines et St Philippe.

Décédée hier, à 11 heures A. M., à l'âge de 57 ans, Mme veuve LANGE CHAPS. Les amis et connaissances des familles Crais, Marcou et Eloy sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le convoi partira du No 414, rue Grands Hommes, entre Mandeville et Espagne.

Décédé à Biloxi, le 2 novembre, à l'âge de 52 ans, ARMAND DULION, né à [illegible], Haute Garonne, France.

SERVICE FUNEBRE.

VENDREDI PROCHAIN, 11 novembre, un service funèbre sera célébré, à 8 heures du matin, à l'Eglise St-Louis, pour le repos de l'âme de feue AGALICE CONEOTTE, veuve T. R. Hyde. Les amis et connaissances sont priés d'y assister, sans autre invitation.—De la part de ses héritiers.

Bureau de la Société d'Assistance, de Bienfaisance mutuelle et d'Assurance sur la Vie en Louisiane,

Au No 130 de la rue Carondelet,

Nlle-Orléans, 7 novembre 1870.

Les membres de cette Société sont informés de la mort de Saml. H. Fulton, décédé dans cette ville le 18 août 1870; de W. C. D. Vaught, qui s'est noyé près de Bayou Sara le 21 août 1870; de Fred. G. Folger, décédé dans cette ville le 24 août 1870; de Nicholas Fitiel, mort dans cette ville le 25 août 1870. Ils sont requis de venir payer, sans retard, aux bureaux de la Compagnie, No 130 de la rue Carondelet, $1.25 pour chaque décès, pour couvrir la somme de $11,000 qu'a payée la Société.

B. W. YOUNG, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres.

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

Società Italiana del Tiro al Bersaglio.

La seduta ordinaria del mese avrà luogo questa sera alle ore 7 1|2 precise. Si raccomanda la massima puntualità.

Per ordine del Presidente.

G. DELL'ORTO, segretario.

Conclave Solon No. 2—S.: W.: M.:.

Nueva Orleans, noviembre 8 de 1870.

SESION ORDINARIA.

Los miembros de este Conclave se reunirán el MIERCOLES proximo, 9 del corriente, á la 6 1|2 de la noche, en su local de costumbre, para proceder á la iniciacion de varios candidatos y otros asuntos de la orden.

Los Hermanos de la Orden, "in good standing," son fraternalmente invitados.

Por órden del S.: G.:

F. de P. VILLARANA, Sec.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 8 novembre 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, que l'assemblée d'automne aura lieu LUNDI PROCHAIN, 14 du courant, à 5 heures du soir.

[illegible], Caissier.

Demande d'appartement meublé.

On demande un appartement meublé composé d'une salle, d'une ou deux chambres à coucher et d'une cuisine, situé de préférence dans la partie du Vieux Carré, comprise entre les rues du Canal, Royale, Dumaine et Rampart. S'adresser au concierge du Théâtre de l'Opéra.

Vin rouge en barriques, Sardines.

En débarquement du navire Gardner Colby, venant de Bordeaux: VIN ROUGE [illegible] SARDINES [illegible]. A vendre par [illegible], rue Vieille-Levée.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Burdan's Patent"

A VENDRE [illegible] à très bon marché par M. PEANT, No 5 rue Carondelet.

Tables à Billard "Phelan's" COMPLÈTES.

A vendre [illegible] par M. PEANT, No 5 rue Carondelet.

Avviso agl' Italiani.

Nella adunanza tenuta Domenica scorsa, gl' Italiani residenti in Nuova Orleans deliberarono di festeggiare il RISCATTO di ROMA con pubbliche dimostrazioni, affidando ad una commissione, munita di pieni poteri, l'incarico di preparare e mandare ad esecuzione il programma della festa, che avrà luogo la sera di SABATO, 12 corrente. [illegible]

Per ordine del Presidente.

U. BASSETTI, Segretario.

Consulado de España en Nueva Orleans.

Desde hoy, y con el fin de socorrer las desgracias ocasionadas por los huracanes que estallaron ultimamente en la isla de Cuba, queda abierta en este Consulado una lista de suscricion, esperando de los sentimientos humanitarios y patrioticos de cuantos españoles residen en este distrito Consular, contribuirán á llenar tan laudable objeto.

Nueva Orleans 5 Noviembre 1870.

El Cónsul

CARLOS PRÉ.

COURTIERS de Change, de Bonds, d'Actions, &c.

C. W. CAMMACK—MORGAN CAMMACK.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont ouvert des Bureaux au No 121 de la rue Commune, sous la raison C. W. CAMMACK & SON, pour un courtage général de toute espèce. [illegible]

C. W. CAMMACK & SON. Au No 121 de la rue de la Commune.

AVIS.

M. A. R. BECH a l'honneur d'annoncer [illegible].

ENTREPOT de Tapis et de Toiles Cirées. ELKIN & CO,

168.........RUE DU CANAL.........168

REÇOIVENT en ce moment, des Tapis Anglais, Velours et Bruxelles, de nouveaux genres et de qualité supérieure, Tapis trois plis et Ingrains, Toiles Cirées de toutes largeurs, Stores—Nattes à rideaux. Et tout ce qui se rattache à leur genre de commerce. Ils offrent le tout à un BON MARCHÉ EXTRÊME.

AVIS.

Ma femme, Maria Regla Castellanos ayant, sans motif, quitté le domicile conjugal [illegible].

MIGUEL BAUTISTA.

Demande de Cuisinier.

On demande un bon cuisinier, ou une bonne cuisinière, pourvu de bonnes recommandations. S'adresser au No 209 rue de l'Esplanade.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.

Nelle-Orléans, 8 novembre 1870.

CONFORMÉMENT à la charte de cette compagnie, une élection de sept directeurs pour l'année aura lieu, aux bureaux [illegible], No 16 de la rue St. Louis, le LUNDI, 21 du courant [illegible].

J. V. [illegible], Secrétaire.

No. 10 de la rue des Remparts, BUREAUX DE DEVANT.

Le Professeur Wm. PAULOS SPÉCIALISTE.

GUÉRIT de la syphilis, de la Gonorrhée, du Rétrécissement, de la Faiblesse séminale, de la Débilité nerveuse, etc. [illegible]

Professeur PAULOS, Au No 10 de la rue des Remparts.

Demande de Nourrice.

UNE BONNE NOURRICE trouvera à s'employer en s'adressant au No 94, rue Bourgogne.

Avis.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT DE LA Paroisse d'Orléans—Jacob Zeelly contre ses créanciers. [illegible]

FRANK WALL, Député-Greffier.

Vins! Vins!!

En débarquement du navire "Gardner Colby" [illegible] VIN ROUGE [illegible]. A vendre par A. ROCHEREAU & Co.

Le Dr. B. A. POPE

Étant de retour à la Nouvelle-Orléans, y a repris l'exercice de sa profession. Son nouveau cabinet est au No 139 de la rue du Canal, au-dessus du magasin de M. Augé.

AVIS.

Les personnes qui ont besoin de PIANOS sont priées de se souvenir que nous venons de recevoir par le steamer "Alhambra" directement d'Europe, un choix de célèbres PIANOS PLEYEL.

Par suite de la guerre d'Europe, il n'y aura plus de PIANOS PLEYEL importés dans le courant de la saison, et ceux qui désirent en acheter feraient bien de venir en choisir avant qu'il soit trop tard.

Il nous reste quelques PIANOS CARRÉS de [illegible], que nous vendrons en laissant à l'acheteur l'avantage de faire des paiements mensuels.

BORN & BRENNER. Au No [illegible] de la rue du Camp.

OUVERTURE D'un Grand Stock de Marchandises Sèches VENANT DES ENCANS DE NEW-YORK.

—Chez—

PEPIN & TURCOTTE

160.........CANAL.........160

NOUS venons de recevoir un immense "stock" de Marchandises Sèches, venant des Encans de New-York que nous offrirons en vente à partir du mardi, 8 courant, aux prix les plus bas du marché. [illegible]

Popeline d'Irlande de toutes couleurs.

Alpaga noir chaîne soie, à tout prix.

Popeline grisaille pour demi deuil.

[illegible] noire, Bombasines, Mousseline laine noire, Mérinos et Cachemire noir, etc.

Linge de table de toutes qualités tel que Serviettes et damassées, 75 c. la douz et au-dessus.

Serviette de table damassées, à barres rouges de tout prix.

Toiles à chemises, à draps et à taies d'oreillers.

Ceintures et Cravates pour dames, Nouveautés.

Cravates "Bows", Cols, Chemisettes, Parures, les genres les plus nouveaux.

Couvertures en laine pour grands lits, de $4 50 la paire et au-dessus.

Paletots en soie et en drap à tout prix.

Casimirs, Satinets, Draps, Jeans, Châles en cachemire brochée de tout prix, Châles cachemire noirs et mérinos, simples et doubles, Châles tricot et Paletots tricots pour enfants, Jackets Impérial tricot pour dames et enfants, de toutes couleurs.

Gants de chevreaux pour dames, blanc, noir, vert, etc., de $1 à $1 50, première qualité.

AUSSI—150 pièces Nattes blanches et à carreaux.

[illegible] paires Stores pour portes et fenêtres, de tout prix et de toutes grandeurs.

Et un immense stock de Marchandises d'Habillement au prix le plus bas.

Chez PEPIN & TURCOTTE.

FLUIDE PROPHYLACTIQUE DE DARBY.

TOUTES les familles devraient se procurer, de suite, cet immense désinfectant. Le choléra et la fièvre ne sauraient exister où il est employé.

On le trouvera chez tous les pharmaciens.

BAUME PECTORA AUX NAVETS INDIENS,

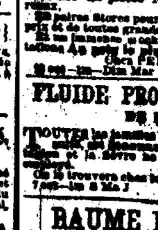

Le Baume Pectora aux navets indiens guérit [illegible].

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien.

95 et 96, rue des [illegible].

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, [illegible].

NOUVEAUTES EN Marchandises Sèches

Au No 126 de la rue du Canal, Entre Camp et Carondelet.

J. LEVOIS & JAMISON

METTRONT en vente MERCREDI matin, 9 du courant, leur immense assortiment de Marchandises françaises et anglaises importées récemment par les steamers "Fire Queen", "Alhambra" et le navire "Oakland", consistant en—

SOIERIES noires et de couleur,
SOIERIES foulard,
GANTS et PARFUMERIE,
PARASOLS et DENTELLES,
VELOURS de soie de différentes largeurs,
MOLLETON piqué,
CASIMIRS de fantaisie et DRAPS français,
ALPACAS noirs en toutes qualités de fabrique du pays,
PIQUÉS pour enfants, Vêtements complets en cachemire, Manteaux, Linge de corps pour hommes et dames, en mérinos, soie et coton.

Dernières Nouveautés en Etoffes à Robes.

Les avantages que nous procure [illegible].

J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la rue du Canal.

Divers! Divers!

En débarquement du navire GARDNER COLBY, venant de Bordeaux— [illegible]

ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson, entre Chartres et Vieille-Levée.

Demande d'une Gardienne d'Enfants.

UNE bonne d'un certain âge, bien disposée à soigner deux jeunes enfants, trouvera une situation avantageuse, en s'adressant de suite au No. 157, rue Poydras [illegible]. Une Française serait préférée.

PIANOS.

Je viens de recevoir, par le navire Gardner Colby, un grand assortiment des excellents PIANOS DE PLEYEL. [illegible] STEINWAY & KNABE. [illegible]

LOUIS GRUNEWALD.

C. CAVAROC,

Négociant Commissionnaire,

5.........PASSAGE DE LA BOURSE.........5

LE SOUSSIGNÉ fera des avances libérales sur consignations à ses amis en Europe.

C. CAVAROC.

Champagne J. Roussillon.

500 Paniers, grandes et demi-bouteilles, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin rouge en caisses.

10,000 caisses vin rouge St-Loubès et Médoc. En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins fins et en caisses.

300 caisses Château Terrefort, [illegible], St-Julien, St-Estèphe, Margaux, Château Lafite, Château Margaux, Château Latour-Blanche, Château Yquem, Château Coutet.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins fins en barriques.

150 barriques Château Billon [illegible], en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins au dessus de l'ordinaire.

50 barriques Côtes de Fronsac, [illegible] Côtes de Bourg, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Paniers bouteilles vides.

500 paniers, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Reçu par le navire "Gardner Colby," venant de Bordeaux:

SARDINES: [illegible]

VINS: [illegible]

BOUCHONS: [illegible] balles de 10,000 bouchons chaque, à vendre par C. CAVAROC.

A Recevoir par le navire "Helen" attendu de Bordeaux: 800 barriques vin rouge, à vendre par C. CAVAROC.

L. Rœderer,

35 paniers de 12 bouteilles, [illegible] en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Volé.

CHEZ le Dr. Sabourin, au No 21 de la rue Dauphine, un BILLET de quatre cents piastres ($400), daté du 3 novembre 1870, à soixante dix jours de date, tiré par [illegible], à l'ordre de C. Sabourin, et endossé par C. Sabourin. Le public est prévenu de ne pas négocier ce dit billet.

C. H. ZIMMERMANN & Co, Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal,

REÇOIVENT, en ce moment, un stock complet de [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

124 et 126, rue Vieille-Levée, 124 et 126.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible]

CANDI Bon Ton.

BOITES A SURPRISE.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous contient UNE SURPRISE.

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SONS, [illegible] Market St. Philadelphie.

500 DOUZAINES [illegible], par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 124 et 126 de la rue Vieille-Levée.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

LES actionnaires de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans (New Orleans Canal and Banking Company) [illegible]

(Signé) MORTIMER CARR, Orateur de la Chambre des Représentants. (Signé) OSCAR J. DUNN, Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat. (Signé) H. C. WARMOTH, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Pour copie conforme. GEO. E. BOVEE, Secrétaire d'Etat. Par ordre du Président et des Directeurs, [illegible], Caissier.

Modes et Nouveautés EN GROS.

E. L. E. BONNET,

5 : : : CHARTRES : : : 5

PRÈS LA RUE DU CANAL.

VIENT de recevoir un assortiment complet de chapeaux pour dames et fillettes, rubans, fleurs artificielles, velours, plumes, etc., etc., qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne aux prix les plus modérés.

Grands arrivages de Marchandises d'Automne et d'Hiver.

LE SOUSSIGNÉ invite les personnes de la ville ainsi que les habitants et marchands de la campagne à venir examiner son magnifique assortiment de vêtements et chapeaux pour hommes et jeunes garçons [illegible].

C. LAZARE. No 162 rue Vieille Levée encoignure Ste-Anne, en face du Marché Français.

MODES. MODES.

Mme A. EMERY, 96 Rue Royale 96

MME EMERY a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public qu'elle vient d'arriver de France avec un choix de marchandises achetées dans des conditions favorables et qu'elle pourra donner au plus juste prix.

Avis.

Mr F. A. BITTER cesse, d'un commun accord, à partir de cette date, d'avoir un intérêt dans notre maison. CARL L. BRAUER & CO. Nlle-Orléans, 1er novembre 1870.

M. TH. FORRIER devient notre associé à partir de cette date. CARL L. BRAUER & Co.

AVIS.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison BURKE, TREPAGNIER & CO. [illegible] GEO. McD. BURKE, P. O. TREPAGNIER, J. E. VILLAVASO. Nlle-Orléans, 1er novembre 1870.

Charbon! Charbon!

Charbon Pittsburgh, aux plus bas prix. [illegible] W. T. COYLE & CO. No 130 de la rue Gravier.

Bureau du Chemin de Fer d'Opelousas.

Nouvelle-Orléans, 5 novembre 1870.

AVIS est donné au public que la NOUVELLE LIGNE [illegible] DIMANCHE MATIN [illegible].

Epiceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, &c., &c.

[illegible]

Water-Works. Water-Works.

G. L. CHAPOTEL. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 NOVEMBRE—CLASSE [illegible].

76 61 65 36 74 19 60 35 67 49 45 15 13

Les tirages ci-dessus, publiés tous les jours [illegible]. HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs. [illegible] H. PERALTA, ISAAC GIFFEN, Commissaires.

LOTERIE

De deux magnifiques VASES en porcelaine de Chine. Au profit des blessés de l'armée française. Prix du billet $1.

LES vases sont exposés chez MM. DESBONS & BONNECAZE, coin Royale et St-Pierre. Les billets sont déposés chez MM. Desbons & Bonnecaze, Hebert & Escoubas, S. Levy (coin Félicité et Magazine), M. Vergnole, C. Cavaroc, A. Rochereau & Co, F. Cuesta, Fuentes & Co, et au bureau de l'Abeille. [illegible]

ASSOCIATION DU BAZAR POUR VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DE LA GUERRE EN FRANCE.

LE Bazar à l'hôtel St-Louis est ouvert tous les jours de neuf heures à trois heures, pour la réception des dons. On entre par la rue Royale (ancienne entrée des dames).

Dissolution de Société.

MME MONTARRIER annonce à sa nombreuse clientèle, ainsi qu'au public, que son association avec Mme MAITRE, rue Bourbon No 29, est dissoute depuis le 1er septembre et qu'elle continue le même genre d'affaires, au No 19 de la même rue, entre Canal et Douane. Elle vient de recevoir de France, par le steamer "Fire Queen", un bel assortiment de LINGERIE en tout genre, dernières nouveautés des principales maisons de Paris, pour dames et fillettes et plus spécialement pour enfants. Elle invite les dames à venir visiter son stock. Ses prix sont modérés.

On trouvera toujours chez elle un grand choix de dessins de broderie, de toutes dimensions, [illegible] "Fire Queen."

A la Foire de l'Etat du Mississippi,

—A— JACKSON, MISSISSIPPI,

LA MACHINE A COUDRE, DE SINGER,

A remporté le Premier Prix —POUR LA— Meilleure machine, Les meilleurs ouvrages de machine, Le meilleur travail. —ET LA— Meilleure exposition d'échantillons. [illegible]

LE prix (une boîte à ouvrage) a été décerné à Mme Porter, qui a fait le meilleur ouvrage en vingt-une minutes. Mme Porter n'avait jamais travaillé trente minutes sur une machine à coudre [illegible].

Célèbre machine à coudre de Singer.

WILLIAM E. COOPER & CO., Agents-Généraux. Aux Nos 7 et 9 de la rue du Camp.

Vente positive, AUX PRIX COUTANTS.

LE soussigné, ayant décidé à se retirer d'affaires dans les trente jours qui suivront cette date, offre son magnifique stock de DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, &c. Aux prix coûtants.

Il invite le public à venir l'examiner, sans retard, car il faut que le tout soit vendu le plus tôt possible.

Le stock mérite l'attention des connaisseurs, et tous ceux qui cherchent de bons marchés [illegible].

G. SCOOLER, Au No 11 de la rue du Camp.

En débarquement du "GARDNER COLBY" de Bordeaux.

250 barriques VIN ROUGE, [illegible]

2,000 Caisses VIN ROUGE, [illegible]

1,000 " VIN BLANC, [illegible]

100 " FRUITS assortis, à l'eau de vie ("Chauvet").

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 84 et 86, Decatur street.

En débarquement du St-Paul:

2500 caisses VERMOUTH, Noilly Pratt & Co. [illegible]

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 84 et 86, Decatur.

Change.

NOUS achetons des traites à longue et à courte échéance, sur Boston, Providence, Philadelphie et Chicago.

—Egalement— Du Sterling, des Francs et des checks à vue sur la Germania American Bank, de New York. SALOMON & SIMPSON.

Aux Planteurs Sucriers.

Bi-sulfite de Chaux—Chaux à sucre—à des prix réduits.

LE Bi-sulfite de chaux, du Bonnabel [illegible]. H. BONNABEL, Au No 22 de la rue Chartres, entre les rues Douane et Bienville.

G. L. FEVRE,

146.........Rue Royale.........146

IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS. [illegible]

CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET NEW-YORK.

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER. Les maisons Nos 87 et 89 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. [illegible] S'adresser rue de l'Esplanade 94.

MAISON A LOUER.—[illegible] THEO. DANZIGER & SON.

A VENDRE—Une magnifique maison [illegible] PEPIN & TURCOTTE.

A LOUER—[illegible] W. F. CHAPMAN, [illegible] rue Carondelet.

A LOUER—La belle résidence [illegible] rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine [illegible].

A Louer, Une jolie maison [illegible] rue Toulouse [illegible].

A Louer, LA MAISON DE RÉSIDENCE, en briques, [illegible] rue des Remparts [illegible].

A Louer [illegible] T. MOREAU, coin Royale et Toulouse.

A LOUER. La résidence [illegible] O. HOPKINS [illegible].

A Louer, UN TERRAIN [illegible] rue des Remparts [illegible].